

*Lettre ouverte à monsieur le directeur régional*  
**Plus rien ne sera comme avant...**  
**Il faut reconstruire**

Monsieur le Directeur

Sept Organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGC, CGT, Solidaire, UNSA, USD-FO) ont signé le 17 mai les accords de " Bercy", et pourtant, rien n'est réglé dans notre administration, loin de là. **Si sur le plan indemnitaire, l'accord est historique, car nous n'avons jamais obtenu de si importantes évolutions dans le cadre de négociations, rien n'est encore réglé sur le plan des conditions de travail et des retraites** ; l'accord ouvre donc maintenant 2 années de chantiers qui devront aboutir à des résultats concrets pour le quotidien des agents, sur l'habillement, l'équipement, les véhicules, l'immobilier, l'informatique...

Au-delà des gains que les agents ont obtenus et qu'ils ne doivent qu'à leur détermination, ce conflit laissera des traces. Nous n'avons eu de cesse pendant 2 mois de le répéter : plus rien ne sera comme avant. **Faire comme si de rien n'était serait une nouvelle grave erreur de la part de l'encadrement supérieur.**

Si cela n'a pas encore été perçu, les agents des douanes, et ceux de la direction de Nice au cas particulier, sont aujourd'hui habités par un sentiment de mépris, résultat d'une politique aveugle qui passe au filtre nos missions au regard de leurs coûts et non de leur intérêt. Ce sentiment n'a fait que s'amplifier tout au long de ce conflit par la faute de réactions, d'actions et de déclarations intolérables aussi bien de la part de hauts représentants de l'administration que de cadres supérieurs censés être proches du terrain.

**Aujourd'hui les agents se sentent dépossédés, abandonnés, méprisés et trahis. Comment réparer les cœurs et les têtes, l'accord ne le dit pas mais, pourtant, il faudra se poser rapidement la question de la distance... du gouffre... qui sépare aujourd'hui les agents de leur hiérarchie**

Nous craignons que l'administration ne prenne pas conscience de la situation et des enjeux. Ces premiers jours qui suivent cet accord ne laissent rien présager de bon dans l'approche démontrée par la division envers ses services opérationnels: menaces de nouvelles sanctions concernant des effets vestimentaires (déviant l'objectif de la note DG), consignes "infantilisantes" sur la gestion de l'application courrier (oubliant au passage le nombre de notes oubliées par l'encadrement supérieur qui ont

pu avoir d'importantes conséquences personnelles, doit on le rappeler ?), sollicitations en tous genres avec modifications de cote de service (quelques jours à peine après avoir renvoyé à la maison des agents qui devaient travailler)...

**Aucune leçon ne semble avoir été tirée alors que le directeur général lui-même a appelé à la reconstruction.**

Le sujet des procédures disciplinaires engagées à l'encontre d'agents qui n'ont fait que donner les moyens à tous de faire aboutir de légitimes revendications est, bien sûr, le point d'achoppement qui a rendu difficile la prise de décision pour bon nombre d'agents.

A ce jour, 19 collègues se sont vus notifier un engagement de procédure disciplinaire. Malgré le travail incessant de la CFDT et l'insistance des autres OS, l'administration n'a pas accordé à ce jour d'amnistie générale.

Nous avons par contre obtenu la garantie qu'une majorité des dossiers seraient classée sans suite et que pour ceux qui restent, les sanctions se limiteront au 1er groupe (avertissements). La section CFDT Douane PACA Corse fait le souhait que le début de la reconstruction soit marqué comme un symbole par la clémence par rapport aux dossiers disciplinaires engagés dans notre DI et DR.

Ainsi, au-delà de l'accord, la CFDT Douane vous alerte sur la nécessité de reconstruction que le Directeur Général, nous le rappelons encore, a évoqué dès la signature de l'accord. Ces déclarations ne doivent pas rester de vains mots. **De fait, l'administration doit s'en préoccuper rapidement et proposer la tenue urgente d'espaces de discussions réunissant OS et administration dans chacune des directions régionales afin de faire un état des lieux de la situation sociale au sein de chacune d'elles.** Ces réunions doivent être l'occasion de faire un point sur l'ensemble des épisodes ayant marqué le conflit, faire un constat des relations managériales et un état des lieux exhaustif de tous les irritants du quotidien (organisation, matériel, immobiliser etc.)

Dans notre devoir de représentants du personnel nous tirons la sonnette d'alarme et espérons être entendus. Il y a urgence ! Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de la forme que pourraient prendre ces réunions.

Il ne tient qu'à vous, monsieur le directeur, et à l'ensemble de vos homologues des autres directions régionales d'initier cette reconstruction.

Nous avons tous à y gagner !

La section CFDT de Nice.